

Evry, le 31 janvier 2011

DESSERTTE DU PLATEAU DE SACLAY

Déclaration de Michel BERSON, Président du Conseil général de l'Essonne

Dans le cadre des débats publics relatifs à Arc Express et au réseau de transports du Grand Paris, les élus du Département de l'Essonne se sont toujours exprimés unanimement pour demander que la priorité des financements soit donnée à la modernisation des lignes B, C et D du RER et à la réalisation des infrastructures, type tram train, tramway et TCSP, indispensables pour irriguer le territoire essonnien et assurer son interconnexion au réseau structurant métropolitain.

Au regard de ces objectifs, compte tenu du montant des crédits potentiellement mobilisables et de la liste des infrastructures programmées, le protocole d'accord signé entre l'Etat et la Région Ile-de-France constitue une indéniable avancée pour le département de l'Essonne, dont le rôle moteur au sein de la métropole francilienne est ainsi confirmé.

Pour autant, la question de la desserte du Plateau de Saclay reste incomplète même si le bouclage financier du transport en commun en site propre Orly-Massy-St-Quentin-en-Yvelines, via Polytechnique et Saclay, est enfin assuré.

Comme l'ensemble des acteurs économiques, universitaires et scientifiques de ce pôle majeur de l'Ile-de-France, je suis convaincu que la réalisation d'un transport rapide sur le plateau de Saclay est incontournable. Le potentiel exceptionnel, l'attractivité et le rayonnement international de ce territoire stratégique dédié à la recherche et à l'innovation, l'imposeront.

C'est dans cette perspective que je demande à l'Etat d'engager, au plus vite, en lien avec la Région Ile-de-France et le Département de l'Essonne, la concertation avec les élus et les acteurs locaux, afin de pouvoir lancer, dans la foulée, les études de faisabilité de cette infrastructure qui, tout en respectant la zone de protection naturelle et agricole de 2 300 ha inscrite dans la loi sur le Grand Paris, permettra, sur la base d'un projet partagé, de relier Saclay à Paris en moins de 30 minutes et à Roissy en moins de 50 minutes.



Michel BERSON

Le courrier doit être adressé
à Monsieur le Président
du Conseil général

Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Évry cedex

Tél. : 01 60 91 91 91
Fax : 01 60 91 91 77